

Commune de Daon (53200)



CARTE COMMUNALE

BILAN DE CONCERTATION

FÉVRIER 2023



Atelier Paul Arène
Paysage & Urbanisme



Mandataire : Atelier Paul Arène
6 rue du Val de Maine
49220 Montreuil-sur-Maine
02 41 39 71 88

Prescrite par délibération en date du :

Approuvée par délibération en date du :

SOMMAIRE

1 - Communication sur le projet de Carte Communale	4
Bulletin municipal 2022	4
Affiches et flyers relatives à la réunion publique participative	5
Articles de presse sur la réunion publique participative	6
2 - La réunion publique participative	7
Déroulé de la réunion	7
Photos de la réunion	8
Synthèse par thèmes	9
Carte de synthèse	16

1 - Communication sur le projet de Carte Communale :

Bulletin municipal 2022

Urbanisme

P. Boiteau, N. Josselin, Michel Dezroo, et V. Haudzbert

Pour la commission Urbanisme

L'élaboration de la CARTE COMMUNALE, débutée en 2021, se poursuit en 2022.

La carte communale est un outil qui permet à la commune de faire des choix de manière autonome en termes d'aménagement du territoire, contrairement au Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui régissait jusqu'alors le plan d'Occupation des Sols (POS).

La carte communale est outil stratégique qui précise les différentes zones habitées et non habitées, humides, loisirs, naturelles... Elle intègre les enjeux de :

- De Mobilité et de Déplacement avec le tracé de voies douces,
- de Logements avec un état des lieux des habitations occupées et vacantes pour éviter l'étalement urbain, d'aménagement en précisant les zones à potentiel constructible ou non,
- Protection de la Biodiversité et des Zones Agricoles, du Cadre de vie

avec l'objectif de sécurité sur le village pour les piétons et les véhicules motorisés ou non.

Le projet du lotissement « La coulée des vignes » se trouve mis en attente du fait de la création de la carte communale. En effet, elle impose certains critères pour l'élaboration d'un projet d'urbanisme. Celle-ci aboutira fin 2022, le bureau d'étude Paul ARENE de Montreuil sur Maine est le prestataire qui accompagne la commission et le Conseil Municipal dans cette démarche.

Une réunion publique, sous forme d'ateliers, sera organisée fin février - début mars pour présenter et échanger sur les enjeux. Les habitants ont la possibilité de contribuer aux décisions, nous sommes tous concernés et espérons vivement que la participation citoyenne sera au Rendez-Vous.

ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Plan de financement	HT
Subvention F.C.A.T.R. (1) Volet 6 Plannification Urbaine	7 287,50 €
Financement fonds propres commune	7 287,50 €
Montant HT du projet	14 575,00 €

(1)F.C.A.T.R. (Fonds Communautaire d'Aménagement du Territoire Rural)



REUNION PUBLIQUE POUR DAON

Sous forme d'ateliers animés par le Bureau d'études Paul Arène



LA CARTE COMMUNALE

VENDREDI 13 MAI 2022

SALLE DES FÊTES DE DAON

À 20 H



Construire Ensemble l'Avenir de notre Territoire...

La réunion d'information publique pour la carte communale

DAON. Une carte communale en cours

En 2020, les élus de Daon ont voté la création d'une carte communale.

Vendredi 13 mai, la mairie a organisé une réunion d'information publique pilotée par le bureau d'études Paul Arène. Au cours de cette soirée, les habitants présents ont pu travailler ensemble pour exprimer leurs idées sur trois thèmes : l'environnement et le cadre de vie ; les activités et services ; les équipements et la mobilité. « La carte communale qui permet de prendre en considération les enjeux du territoire et ses évolutions. Elle va délimiter les zones constructibles mais aussi les zones naturelles dans

lesquelles les constructions ne seront pas autorisées. Une vision à long terme se dessine avec une concordance des projets à mener pour le développement de la commune », indique la municipalité.

La commission Urbanisme a recensé les logements vacants et les dents creuses. Le bureau d'études met l'accent sur ce point estimant qu'il faut urbaniser ces zones en priorité avant d'artificialiser des espaces agricoles. Les habitants qui ont un projet ou se questionnent sur leur terrain sont invités à se rapprocher de la mairie.

La carte communale sera finalisée début 2023.



Les habitants ont pu participer en donnant leur avis sur plusieurs thèmes.

2019

REUNION PUBLIQUE POUR DAON

Sous forme d'ateliers animés par le Bureau d'études Paul Arène

LA CARTE COMMUNALE

VENDREDI 13 MAI

2 - LA RÉUNION PUBLIQUE PARTICIPATIVE

Déroulé de la réunion

La réunion du 13 mai 2022 s'est déroulée à la salle communale.

Une trentaine de participants étaient présents.

Après une introduction de Mme le maire, Anne-Sophie Malary et Paul Arène (paysagistes de l'Atelier Paul Arène) ont présentés les conclusions du diagnostic et ont abordés la stratégie future de la commune en matière de planification urbaine.

L'accent a été mis sur la valeur du territoire, son devenir face aux enjeux sociétaux et environnementaux et sur les thèmes de la densification urbaine, au regard des réglementations en vigueur (SCOT, loi climat et résilience).

Les jalons de l'étude ainsi que le méthode de travail ont été exposés. Il a bien été fait mention de la tenue d'une enquête publique dans le déroulement de la carte communale et avant approbation du projet.

En deuxième partie, une heure a été dédiée à des échanges en petits groupes de 5 à 8 personnes. 3 thèmes ont été proposés et une feuille de routes avec des questions ont permis de guider les échanges. Un plan du bourg a été distribué à chaque groupe et un rapporteur a été désigné.

En fin de réunion, chaque rapporteur a pris la paroles pour exposer ses conclusions.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié vers 22h.



Photos de la réunion



Synthèse par thèmes

Ci-dessous, une synthèse des réponses et remarques des différents groupes de travail a été retranscrite.

Les 3 thèmes abordés :

- > MOBILITÉ
- > ACTIVITÉS / SERVICES / ÉQUIPEMENTS
- > ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

table thématique : **MOBILITÉ**

1 - Selon vous, quels modes de déplacement doivent être privilégiés sur la commune par ordre de priorité ?

- Déplacement piéton et vélo
- Aire de covoiturage à développer pour raisonner la circulation auto.
- Agrandir les prestations fluviales (pédalos, baignades)
- Le covoiturage local avec une application (+)

2 - Quels sont les espaces qui pour vous doivent facilement être reliés dans le bourg ? (parcours quotidien, parcours de promenade) Pouvez-vous les indiquer sur la carte ?

- Bourg , école , salle de sport, commerce et jeux (cf cartes)
- Signalétique pour chemin piétonnier existant
- Une voie douce du Parc Art'Daon vers le chemin touche Belin et un passage piéton. (le long des Tulipes du Parc Art'Daon.)
- Mettre des «potelets» dans le bourg pour ralentir
- A côté de l'ancienne boulangerie, réhabiliter le chemin des amoureux

3 - Le centre bourg de Daon est-il, à votre avis, facile à traverser ou à parcourir à pied et en vélo?

Non. Le bourg n'est pas facile à traverser ni à pied, ni à vélo.

Non négatif, le centre bourg n'est pas facile à parcourir ! des voies douces à mettre en place pour les vélos

4 - L'accueil et le confort des personnes à mobilité réduite sont-ils bien pensés selon vous? (stationnements, cheminements..)

- Accueil - accès aux personnes à mobilité réduite.
- Non, le trottoir est non adapté et le bourg a beaucoup de relief.

Oui pour la mairie, l'Eglise, Béa la coiffeuse, l'épicerie. Dans le bourg non, mais les bords de l'eau plutôt oui .

- importance d'une épicerie à Daon
- accès au chemin de halage (+)
- le parking après le pont (+)

5 - Vous sentez-vous en sécurité comme piéton et/ou vélo sur la commune ?

Oui sur les voies vertes et les chemins réaménagés mais non sur les grands axes de circulation.

Il faut sécuriser les piétons !

6 - Les espaces de stationnements sont-ils selon vous suffisants et bien positionnés?

- les stationnements parkings sont mal indiqués.
- une place en haut de la rue du Roquet est dangereuse
- refaire la signalétique camping-car et de tous les parkings
- signalétique non digitale du panneau de la mairie (+)

ACTIVITES/SERVICES/EQUIPEMENTS

1 - Quels types d'équipements ou d'activités souhaiteriez-vous améliorer ou développer sur la commune ?

- base nautique à développer
- centre de loisir
- local pour les jeunes
- maison médicale
- boulangerie
- garage
- restaurant

- agrandir la zone industrielle pour les artisans, ou laisser la possibilité d'installer son entreprise chez soi
- les espaces sportifs : terrain de foot, tennis, volley-ball

- baignade rivière
- plus de jeux 3-6 ans proches de la salle polyvalente
- une machine à pain
- un skate park
- manque de stationnement dans le bourg

2 - Les équipements et services actuels (commerces, salle des fêtes, parcs...) sont-ils bien positionnés et déservis?

- petit mais à l'échelle de la commune
- manque de signalement pour le parkings existants (ex : celui de l'école)

- Parc Art'Daon mal placé, trop excentré. Il faudrait y mettre des tables de pique-nique et un jeu de pétanque.
- barbecue près de l'eau et point d'eau (+)
- un kiosque touristique soit à côté de la cabane ou dans le bâtiment des 4A.
- un marché , 1 vendredi par mois (il y a déjà le panneau !)
- réhabilitation du four à pain
- où est le garage ?
- station essence , gaz
- récupérer la gestion du camping et des bords de l'eau .
- important de garder l'école.

3 - Quel(s) endroit(s) serai(en)t à privilégier pour implanter de nouveaux services ou équipements ?

- la grange (1+2) près de la mairie
- sport : dans la continuité de l'existant, bord de l'eau.
- parking à vélo électrique au niveau du halages.
- un ponton pour les canoës des habitants et les touristes ou une signalétique pour la passe

4 - Selon-vous quels activités ou aménagements peuvent être proposés ici à destination des enfants, des familles, des personnes âgées, des touristes ?

- déviation place du bourg
- aménagement route du Cormesay/route de Coudray et Château de Beaumont
- activités/ atelier à proposer
- cours de cuisine
- une MAM pour la garde d'enfant

5 - Comment l'Art et la culture peuvent-ils s'inviter dans la commune? Sous quelles formes?

- concert lieux publiques/particulier
- aménagement de la bibliothèque
- par le biais de l'Asso et Festival (déjà les BDF, les 4A)

table thématique :
ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE

1 - Si vous deviez décrire à un ami la commune de Daon telle que vous la connaissez aujourd'hui que lui diriez-vous?

-Naturelle et dynamique

-touristique , le Monaco ou St Tropez de la Mayenne, un côté convivial

-la commune se rajeunit. «Sur le rocher de Monaco».

-Il y a un coup de coeur pour le village.

-La bonne réputation de la Taverne et maintenant la cabane qui se rajoute.

-La Mayenne et le chemin de halage.

2 - Qu'appréciez vous particulièrement dans les espaces de la commune? Quel est votre endroit préféré?

-bord de la Mayenne : les espaces de rencontre, entre pêche , camping, animation.

-dans le bourg : La Taverne et Relais/Epicerie qui rassemblent. D'autres commerces ont disparu (pharmacie, garage ...) au grand regret des habitants.

- la parc de la Mairie de plus en plus magnifique

-le city park, à garder en bon état (++)

-le bord du Mayenne au niveau de la Cabane (+)

-les drapeaux du port (+)

-sous les tilleuls à côté du minigolf mais c'est devenu un parking (+)

-le halage ou côté de cabane (+)

-les bords de l'eau ou sur l'eau (+)

-mon jardin (+)

-le barrage de Formusson (++++)

-la terrasse che Jess (+)

-les châteaux (+)

3 - Qu'aimeriez-vous voir changer dans les espaces de la commune? Quel est l'endroit que vous aimez le moins?

La sécurité et l'accès de la rue Godivier . Il faudrait prévoir une déviation pour les camions, zone à 30km/h.

- zone tel que le camping (-)
- la salles des fêtes (--)
- réaménager la grange en salle d'activités
- accès au bourg quand on arrive de château Gautier (-)
- la rue du port (-)
- passage délicat piéton église/ ancienne pharmacie (-)

4 - Est-il important pour vous que le patrimoine de Daon et son histoire soient signalés et mis en valeur sur la commune ? Avez-vous des exemples d'éléments de patrimoine importants pour vous ?

Oui car cela mériterait de mettre le patrimoine en valeur, pourquoi pas sous la forme d'un parcours touristique (bord de l'eau, bourg, châteaux, maison ...)

- Oui la Mairie-Presbytère.
- Oui , la prison l'hôpital, l'Abbé Bernier, la Chapelle de la Tremblaye.

5- Est-il important pour vous de mettre en valeur et de développer le patrimoine végétal et naturel de la commune? Sous quelles formes (protection des haies bocagères, des boisements...) ?

- remettre en valeur les chemins communaux
- redynamiser les zones bocagères

-Oui il faut préserver le patrimoine naturel car la végétation maintient le terrain , oui pour la nature faune et flore.

Questions générales et transversales sur le projet :

A - Si la commune devait s'agrandir, quelles zones du bourg vous sembleraient les plus intéressantes pour de nouvelles habitations ? (Pouvez-vous les indiquer sur la carte)

> Voir synthèse sur carte ci-après

B - Avez-vous en tête d'autres communes similaires à prendre en référence (ou inversement des contre-exemples à ne surtout pas reproduire) ?

Ménil .

C - Avez-vous d'autres remarques ou suggestions à émettre sur la présentation d'aujourd'hui?

A ne pas faire :

Coudray bloque l'accès à la création d'une zone artisanale.

A développer

- Favoriser l'implantation d'habitats partagés en redynamisant un espace économique rural selon les activités professionnelles des habitants.

- Implantation d'habitat léger, écologiques

Autres idées .

Ne pas implanter d'éolienne.

Services entre citoyens = bienveillance entre voisins

SYNTHESE DES REMARQUES DE LA REUNION PARTICIPATIVE

Département de LA MAYENNE - 53
DAON

COMMUNE DE DAON
8 Place Charrier, 53280 Daon
T. 02 43 56 36 10 - daon@mayenne.fr

ATELIER PAUL ARENE
10 rue de la République, 53000 Laval
T. 02 43 20 77 88 - atelier@paularene.fr
Site internet : www.paularene.fr

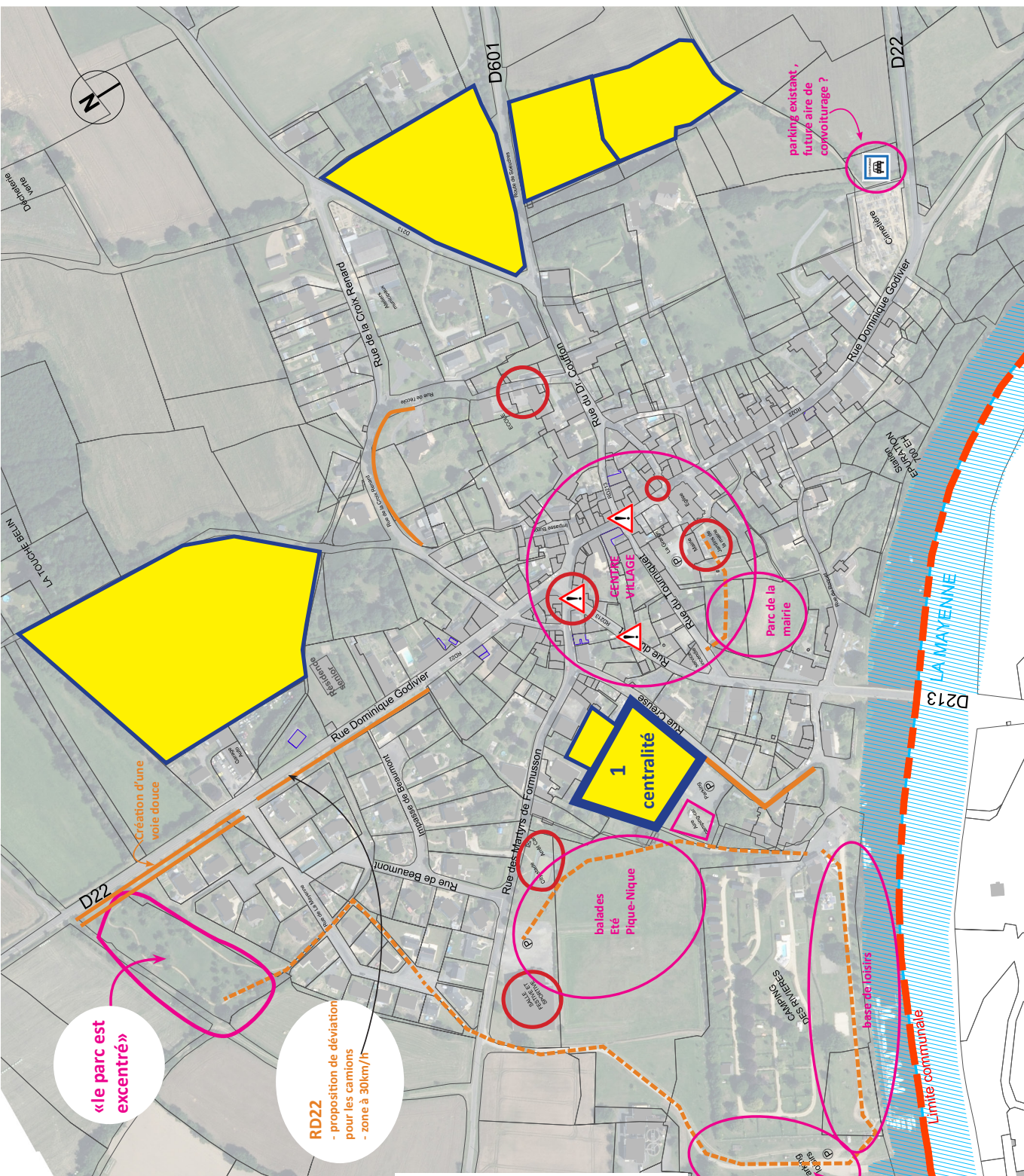
DAON
8 rue Charles Luthéran, P.A. La Chauverie, 53550 Jarzé
T. 02 43 57 47 15 - daon@mayenne.fr - www.daon.fr

**PLAN CADASTRAL DU BOURG
REUNION PARTICIPATIVE**
Carte communale de DAON

Délibération du Conseil Municipal
Vu pour être annexé à l'annexe préfectoral

Approuvé : _____
Date : 05/06/2025
Echelle : 1:10000 ème

DOCUMENT DE TRAVAIL



LEGENDE

- Liaisons douces existantes utilisées / à renforcer
- Zones d'extensions potentielles pour de l'habitat
- Usages, lieux de vie fréquentés
- Espaces de vie qui doivent être facilement reliés
- Carrefours accidentogènes

Echelle graphique : 0 50 100 200 m

Étude réalisée entre juillet 2021 et février 2024, par l'Atelier Paul Arène et Dmeau

